

Conseillère en économie familiale rurale

Description des activités



ARBE Schweizerische Arbeitsgemeinschaft
haus- und landwirtschaftlicher BeraterInnen
ARBE-Geschäftsstelle: AGRIDEA, CH-8315 Lindau
Tel. 052/354 97 00, Fax 052/354 97 97



ENTWICKLUNG
DER LANDWIRTSCHAFT UND
DES LÄNDLICHEN RAUMS

DÉVELOPPEMENT
DE L'AGRICULTURE ET
DE L'ESPACE RURAL

SVILUPPO
DELL'AGRICOLTURA E
DELLE AREE RURALI

Domaines

Les conseillères sont actives dans la formation d'adultes dans le cadre d'un service de vulgarisation agricole (subventions publiques). Leur tâche consiste à apporter une aide au développement de l'entreprise agricole familiale par l'intermédiaire de réunions de groupes, de séances individuelles ou d'accompagnement de projets. Elles sont les personnes de contacts pour la paysanne. Le travail exige une bonne collaboration avec les conseillers agricoles, diverses institutions et d'autres organisations paysannes et non paysannes.

La le conseil(l)ère en économie familiale travaille dans les domaines suivants:

Économie familiale, alimentation, prestations dans un ménage agricole

- Organisation du ménage et rationalisation du travail.
- Planification lors de rénovations ou constructions en vue d'une rationalisation du travail.
- Aménagement des places de travail et choix des matériaux.
- Achat d'appareils ménagers avec calcul de rentabilité selon le type d'utilisation (l'autoapprovisionnement, repas collectifs ou vente directe).
- Questions concernant le revenu et la consommation familiale / budget de ménage.
- Calcul de prestations dans un ménage agricole.
- Utilisation des produits de la ferme et autoapprovisionnement.
- Développement d'un comportement de consommation durable et respectueux de l'environnement.
- Promotion d'une alimentation saine à base des produits de proximité et du terroir.

Développement dans les régions rurales, orientation vers le marché et prestations de services

Le travail dans ce secteur se fait essentiellement sous forme de projet. Il faut tenir compte, entre autre, des questions d'ordre juridique concernant les aliments, la gastronomie, l'aménagement du territoire, le développement de l'offre et le calcul du prix.

- Agritourisme, restauration
- École à la ferme, clé des champs
- Accueil social à la ferme
- Vente directe des produits de la ferme
- Marketing régional
- Culture régional
- Agenda local 21
- Relations publics

Paysanne, exploitation et famille, accompagnement d'un changement de structure

- Coordination de la famille, ménage, exploitation et revenu annexe.
- Gestion stratégique et de partenaires de l'exploitation, p. ex. marketing, business plan, collaboration hors exploitation.
- Accompagnement de familles en difficulté.
- Aide aux décisions lors de problèmes de cohabitation de plusieurs générations.
- Remise / reprise de l'exploitation : situation de la famille, de la paysanne.
- Développement personnel et rôle de la paysanne.
- Statut juridique de la paysanne.

Le, La conseil(l)ère en économie familiale a des compétences de bases dans le domaine de *l'économie familiale et de l'alimentation*. Dans les domaines techniques comme le *développement rural ou exploitation et famille*, elle/il acquiert les connaissances spécifiques lors des cours de formation continue..

Formations de base et exigences pour l'exercice de la profession de conseiller(e) en économie familiale rurale

- Enseignant(e) en économie familiale, paysanne diplômée, économiste d'entreprise HES en Facility Management, formation universitaire ou formation équivalente.
- Selon la formation de base, stages / cours complémentaires dans les domaines de l'agriculture, formation des adultes, économie familiale ou domaine spécial.
- Compréhension de l'agriculture et du rôle de la paysanne.
- Compétences méthodologiques et didactiques en formation d'adultes.
- Compétences sociales, aptitude au travail d'équipe et être prête à suivre une formation continue.
- Capacités à travailler de manière autonome, résistances aux charges psychologiques, persévérance, et compétences organisationnelles.

Introduction à la profession

- Encadrement de l'activité professionnelle durant les deux premières années de l'engagement.
- Au total au moins 20 journées de cours et au moins 25 journées sur le lieu de travail y compris le mentoring. L'introduction à la profession doit être conforme à la directive disponible à Agridea Lindau et Lausanne.

Formation continue

- „Conseillère-conseiller en milieu rural », formation encadré de l'activité professionnelle (voir www.agridea.ch)
- Centres de vulgarisation agricole AGRIDEA Lindau/ZH et Lausanne/VD, www.agridea.ch (dans l'adresse www.agridea.ch Lausanne ou bien Lindau peut être sélectionné)
- IFFB (L'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle, Lausanne, www.ehb-schweiz.ch)
- ASCO (Association suisse des conseillères(ers) en économie familiale et en agriculture) www.agridea.ch.
- IALB (Académie internationale pour des conseillers(ères) en agriculture et en économie familiale): www.ialb.org.
- ZHAW (Zürcher Hochschule für Angewandte Wissenschaften, Département Life science et Facility Management, Wädenswil): www.zhaw.ch/de/science.
- Autres institutions comme ETH Zürich et SHL Zollikofen, hautes écoles en agriculture, association suisse pour la formation d'adultes.

Employeurs possibles

- En général, employé(e) auprès d'un service cantonal de vulgarisation en agriculture et en économie familiale, auprès AGRIDEA Lausanne et Lindau, ou auprès d'une organisation agricole ou privée.
- Parfois, combinaison avec un poste d'enseignement dans une école ménagère rurale et/ou une école d'agriculture.

Information / collaboration

- Les conseiller(e)s sont, à titre personnel et facultatif, membre de l'ASCO, qui s'occupe de son réseau, de la présentation des souhaits des paysannes et des conditions d'engagement.
- Dans les domaines de la formation continue et de l'obtention des données, les conseiller(e)s sont soutenu(e)s par AGRIDEA Lausanne et Lindau.
- L'ASCO assure le lien avec le "Forum Vulg Suisse", l'association des services de vulgarisation
- La station de recherche Agroscope Reckenholz-Tänikon (ART) et d'autres hautes écoles traitent des sujets de recherches.
- Les offres de l'IALB sont un bon moyen pour connaître le travail dans d'autres pays européens et pour échanger les expériences.



ASCO

Association suisse des conseillères(ers) en économie familiale et en agriculture

1. L'ASCO comme association professionnelle prend en charge les tâches suivantes :

- La formation de base et continue des conseillères(ers) en collaboration avec AGRIDEA Lindau et Lausanne
- Présentation de l'économie familiale rurale dans le Forum La Vulg Suisse (FVS) et les Conférences régionaux
- Echanger des expériences et travailler en réseau
- Collaboration avec les organisations économie familiale et agricole
- Prise des positions et relations publiques
- Collaboration et soutien des études dans le domaine de l'économie familiale rurale et agricole
- Renforcement de la vulgarisation en économie familiale

2. Composition des membres de l'ASCO

Membres actifs env. 40 conseillères(ers)

Membres passifs env. 70 membres, surtout enseignantes aux centres de formation en économie familiale rurale et des anciennes conseillères

Membres libres env. 10 représentants des organisations en économie familiale et agricole

3. Cotisations annuelles

Membres actifs Fr. 80.00

Membres passifs Fr. 25.00

4. ASCO: adresses de contact

Présidente : Eva Flückiger, service de vulgarisation en économie familiale,
Institut agricole du canton Fribourg, Grangeneuve, 1725 Posieux
Tél. 026 305 58 51, fax 026 305 58 04
e-mail : eva.flueckiger@fr.ch

Vize-présidente Heidi Kohler, LBBZ Plantahof
Plantahofstr. 205, 7302 Lanquart
Tél. 081 307 45 67, fax 081 307 45 70
e-mail : heidi.kohler@plantahof.gr.ch

Sécretariat : Irmgard Hemmerlein, AGRIDEA Lindau
ARBE Geschäftsstelle
8315 Lindau
Tél. 052 354 97 41, fax 052 354 97 18
e-mail: irmgard.hemmerlein@agridea.ch
e-mail: jeannette.ebert@agridea.ch